

# DÉCLARATION 2035

Comprendre le déroulement de la déclaration 2035 afin de la remplir avec plus d'aisance.

## ■ Objectifs de la formation :

Aider le professionnel libéral dans l'établissement de sa déclaration 2035.

## ■ Prérequis :

Avoir effectué une formation de comptabilité au préalable (La comptabilité de A à Z).

## ■ Durée, horaires et lieux :

1 journée soit 7h soit de 9h00-13h00 / 14h00-17h00

Montpellier(34)/Nîmes(30)/Perpignan(66)

## ■ Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative

Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

## ■ Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

■ **Contenu de la formation :**

Matin (9h – 13h)

Présentation des imprimés

Rappel des règles générales d'imposition

Les différents régimes d'imposition

Le pôle « recettes »

Le pôle « dépenses »

Après-midi (14h – 17h)

Les frais de véhicule

Le patrimoine professionnel

Les plus-values et moins-values professionnelles

Les crédits et réductions d'impôts

La détermination du résultat

Le statut de l'adhérent et les missions des AGA

■ **Modalités d'évaluation :**

Questionnaire en fin de formation sur les différents thèmes du contenu de la formation pour mesurer les savoirs et savoirs faire acquis des apprenants.

■ **Intervenant :**

Charlotte Liria – Expert-Comptable.

**RENSEIGNEMENTS &  
INSCRIPTIONS**

ORIFF-PL LR

Maison des Professions Libérales

285 rue Alfred Nobel

34000 MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 69 75 14

Mail : [formation@oriffplr.com](mailto:formation@oriffplr.com)



@oriffplr

